

Le GLBV a ouvert ses portes lors d'une visite en présence du préfet de la Haute-Vienne.



Les responsables du GLBV ont accueilli le préfet de la Haute-Vienne, mardi 29 avril, au siège de la coopérative à Saint-Just-le-Martel. (Ph. Sandra Driollet)

Le GLBV-LEC tourné vers l'avenir

[COOPÉRATIVE] Mardi 29 avril, le Groupement limousin bétail et viande a organisé une visite en présence de François Pesneau, préfet de la Haute-Vienne, afin de présenter son fonctionnement et ses projets.



SANDRA DRIOLLET

En 1969, les éleveurs limousins décident de se rassembler en syndicat : le Syndicat Limousin Bétail et Viande, qui prendra deux ans plus tard le statut de coopérative. Depuis l'amont vers l'aval, la coopérative a évolué au fil des années et est aujourd'hui un acteur incontournable dans la production et la commercialisation des produits de la race bovine limousine. C'est cette histoire, le fonctionnement de la coopérative et ses projets que les responsables du Groupement limousin bétail et viande (GLBV) ont souhaité présenter à François Pesneau, préfet de la Haute-Vienne, mardi 29 avril.

UNE ACTIVITÉ DIVERSIFIÉE

Forte de ses 55 ans d'activité, la coopérative est un outil ancré sur son territoire. Jean-Pierre Bonnet en est le président. Accompagnés de Régis Desbordes, éleveur à Meilhac et vice-président du GLBV-LEC, et de Gilles Deconchat, également éleveur, administrateur au GLBV, président de Sobevil et du Festi-

val de l'agriculture de Panazol, ils ont accueilli François Pesneau, préfet de la Haute-Vienne, et sa collaboratrice Sophie Pellarin, directrice adjointe à la DDETSPP de la Haute-Vienne.

Aujourd'hui, le GLBV-LEC c'est 482 adhérents. Sa zone de reconnaissance s'étend sur la Haute-Vienne, la Corrèze, la Dordogne, la Charente, le Puy-de-Dôme et une partie de la Creuse, de l'Indre, du Lot et de la Vienne. La coopérative s'appuie sur l'UCA Sofrelim qui a commercialisé 47 150 bovins en 2023 pour 82,60 M€ de chiffre d'affaires. Elle s'est dotée de différents outils, dont trois sites d'allotement : le Verdeau à Saint-Just-le-Martel, à destination des bovins fins, le Grand Quartier, pour l'activité repro (voir encadré) et celui de Masseret, pour les bovins maigres. Mais aussi d'un centre de repousse de brouillards à Chabrignac.

En 2023, le GLBV-LEC a commercialisé 34 168 bovins dont 65 % de bovins fins, 31 % d'animaux maigres et 4 % de repros. La coopérative est engagée dans les filières qualité : Label Rouge (Blason Prestige), Fleur de Limousine, Beter Leven, filière qualité Carrefour et Agriculture Biologique. Elle a également sa propre marque :

Broutards Premium. C'est aussi à travers cet engagement que le GLBV-LEC souhaite sécuriser ses adhérents. « Les prix sont bons actuellement mais nous encourageons nos adhérents à maintenir la qualité de leurs animaux car nous connaissons une situation sanitaire sans précédent qui peut impacter les ventes », assure Régis Desbordes. « On ne veut pas subir mais offrir des perspectives. »

« On veut offrir des perspectives »

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

« Quelle est la force du GLBV pour ses adhérents ? », demande le préfet. Ce sont les garanties que la coopérative leur apporte, répondent de concert les responsables. « On garantit le paiement, on peut faire des avances de trésorerie tout en maintenant le volume de production pour nos filiales », explique le vice-président. Le GLBV-LEC garantit

« l'écoulement des produits, et on recherche des marchés pour nos adhérents ». « Notre structure prend également tout type d'animaux », ajoute Gilles Deconchat. Toutefois, les représentants de la coopérative sont conscients « qu'il en faut pour tout le monde ». « Nous travaillons avec des grilles de prix par exemple », ce qui peut ne pas convenir à tout le monde. D'autant plus que chaque acteur se rejoint sur des intérêts com-

muns : « Nous travaillons avec les mêmes outils d'abattage que nos concurrents par exemple », souligne Régis Desbordes.

Cette rencontre avec le préfet de la Haute-Vienne a été l'occasion pour les responsables du GLBV-LEC de réaffirmer leur attachement à l'abattoir de Limoges. « Il faut que l'on construise ensemble pour maintenir un outil de proximité sur notre territoire, c'est une question de choix », exposent ses dirigeants.

UN NOUVEAU CENTRE D'ALLOTEMENT

En juillet 2024, le Groupement limousin bétail et viande a choisi de racheter une parcelle à 1,5 km du siège au Verdeau à Saint-Just-le-Martel, afin de proposer un nouveau centre d'allotement à ses adhérents notamment pour les reproducteurs. « Nous avons fait le choix d'investir sur trois sites, le Verdeau dédié aux animaux de boucherie, Masseret pour les maigres et ici pour les repros », explique Régis Desbordes. Une organisation qui permet à la coopérative d'avoir des outils complémentaires. Ce site va être entièrement réhabilité afin de correspondre aux normes sanitaires 2026 : « Cela permettra à notre coopérative de travailler en toute conformité sur ce nouveau site comme c'est le cas sur nos autres sites. » À titre d'exemple : « Mise en place d'une piste de lavage conforme, remplacement des auges... » Cet investissement est également un moyen de rendre attractif les outils de travail pour nos collaborateurs et nos futures recrues. « Nous voulons nous inscrire dans la durée sur le territoire au service des éleveurs », conclut Régis Desbordes.